

# PLAN

# STRATÉGIQUE SOMMAIRE

2020-2024 (version 2024)

---



# VISION

## Gouvernance, service et accessibilité

Pour les années à venir, le Comité paritaire des agents de sécurité désire perfectionner le service offert aux assujettis ainsi que sa compréhension des enjeux de l'industrie qui les préoccupent afin d'offrir un service répondant à leurs besoins évolutifs. Le Comité souhaite aider les assujettis à mieux comprendre les dispositions du Décret et son application ainsi que le rôle du Comité. Pour ce faire, ce dernier priorisera la documentation des processus et politiques, mettra à la disposition des assujettis plus d'outils et d'informations concernant le Décret et les pratiques du Comité. Il compte également augmenter sa présence dans l'industrie par divers moyens.

## OBJECTIFS ET ORIENTATIONS 2024

### OBJECTIF GÉNÉRAL

### STABILISATION DES OPÉRATIONS ET DES RESSOURCES

#### **ORIENTATION 1 Service à la clientèle, accessibilité et visibilité**

Stabiliser les opérations et optimiser l'organisation et l'utilisation des ressources de l'organisation et la mobilisation des équipes.

Améliorer et documenter les processus internes. Entretenir les procédures existantes.

Bonifier les fonctionnalités des divers outils informatiques.

Finaliser la mise en place de la structure du Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec permettant l'autonomie opérationnelle et administrative de ce Comité.

#### **ORIENTATION 2 Gouvernance, transparence et sécurité**

Maintenir et documenter les bonnes pratiques de gouvernance et de reddition de compte déployées.

Tenir à jour les diverses politiques du Comité.

Assurer l'accessibilité des informations et des documents via notre site internet.

Veiller à la protection des renseignements personnels et à la sécurité des données et des équipements informatiques du Comité.